CAP VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Livret pour accompagner les élèves en situation de handicap dans la poursuite des études supérieures

MODALITÉS
CONTACTS

UNIVERSITÉ DE LYON

SOMMAIRE

4 ÉDITOS

6 LE HANDICAP AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

6 Les actions handicap à l'UdL

7 La convention avec l'association Arpejeh et l'académie de Lyon

8 LA COMPENSATION DU HANDICAP DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

8 Les dispositifs de compensation en études supérieures

8 Les démarches au lycée

10 LE CALENDRIER DES DÉMARCHES

11 LES STAGES ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

12 LE LOGEMENT EN RÉSIDENCE CROUS

13 DÉMARCHES ET CONTACTS DANS CHAQUE ÉTABLISSEMENT

14 Université Claude Bernard Lyon 1

16 Université Lumière Lyon 2

18 Université Jean Moulin Lyon 3

20 Université Jean Monnet

22 École normale supérieure de Lyon (ENS)

23 École Centrale de Lyon

24 Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA)

25 Sciences Po Lyon

26 VetAgro Sup

27 ENTPE

28 École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne (ENISE)

29 École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)

30 École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT)

31 emlyon business school

32 Institut polytechnique de Lyon (IPL)

32 CPE Lyon

33 ECAM LsSalle - Campus de Lyon

34 Isara-Lyon

35 ITECH-Lyon

36 École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL)

37 École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne (ENSASE)

38 Institut catholique de Lyon

39 Mines Saint-Étienne

40 Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon (CNSMD)

41 ESADSE – École supérieure d'art et de design de Saint-Étienne

42 École de la Comédie de Saint-Étienne

ÉDITO
DE L'ADMINISTATEUR PROVISOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Depuis la loi du 11 février 2005, relative à l'égalité des droits et des chances, l'Université de Lyon se mobilise en faveur de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

Cette politique s'illustre notamment par la valorisation des échanges de pratiques et d'expérimentations entre ses établissements membres ainsi que le développement de partenariats structurants.

Les établissements d'enseignement supérieur oeuvrent également tout au long de l'année pour accompagner les étudiants et assurer le bon déroulement de leur cursus par la mise en place d'aménagements pédagogiques individualisés. L'objectif étant de permettre à chacun de construire un projet professionnel en cohérence avec ses ambitions personnelles.

Ces initiatives ont créé des passerelles avec l'enseignement secondaire afin de faciliter la poursuite d'études supérieures des élèves en situation de handicap. Les liens tissés avec l'académie de Lyon, entre le secondaire et le supérieur, permettent l'augmentation constante du nombre d'élèves intégrant nos établissements, renforçant ainsi leur qualification et facilitant leur intégration professionnelle et sociale.

Fruit de l'action conjuguée de l'Université de Lyon à celle des établissements, ce livret référence les contacts utiles et les offres de formation initiale. Il constitue un outil pratique à l'attention de tous : élèves, enseignants et personnels de l'enseignement secondaire, familles, associations, etc.

Luc JOHANN
Administrateur provisoire de l'Université de Lyon

ÉDITO
DU RECTEUR
DE L'ACADÉMIE DE LYON

L'école s'inscrit résolument dans une démarche toujours plus inclusive pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap. Avec la mise en place du service public de l'école inclusive, l'Education nationale se donne les moyens d'accompagner la transformation profonde et pérenne du système éducatif et d'atteindre les objectifs d'une école pleinement inclusive en 2022.

Grande cause nationale, l'inclusion des élèves en situation de handicap nécessite aussi de préparer et d'accompagner les jeunes à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. C'est ainsi que l'académie de Lyon accueille, à la rentrée 2020, près de 22 700 élèves en situation de handicap dans les écoles et établissements scolaires avec l'ambition de les accompagner dans la construction d'un parcours de réussite. Les universités et établissements d'enseignement supérieur sont particulièrement soucieux d'anticiper l'accueil de ces jeunes et mettent en place de nombreux dispositifs et des services dédiés pour leur garantir des conditions adaptées tout au long de leurs études.

De la charte Université-Handicap de 2007 à la loi Orientation et Réussite des étudiants, la collaboration entre les acteurs de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur s'est densifiée pour garantir une transition harmonieuse et facilitée par des actions communes et des partenariats étroits. Depuis plusieurs années, l'académie de Lyon et l'Université de Lyon s'attachent ensemble à renforcer concrètement leur coopération pour faciliter le passage des élèves du lycée à l'université. Cette culture commune se construit au travers d'initiatives partenariales dont ce guide est la parfaite illustration. Destiné aux lycéens, il leur permet d'anticiper et de préparer au mieux leur entrée à l'université, au moment où ils déterminent leurs choix d'orientation en fonction de leur projet d'études supérieures. Ainsi, les professionnels de l'éducation et de l'orientation de l'académie et de l'Université de Lyon sont à leur côtés pour les accompagner tout au long de leur parcours en apportant les réponses personnalisées dont ils peuvent bénéficier.

Je remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de cet outil essentiel pour guider les lycéens et leur famille, et qui font vivre au quotidien les valeurs de l'école républicaine, ouverte, tolérante et fondée sur la confiance.

Olivier DUGRIP
Recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, Recteur de l'académie de Lyon, Chancelier des universités

LE HANDICAP AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

L'Université de Lyon (UdL) est un site académique d'excellence à vocation mondiale. Structurée autour de 12 établissements membres et d'établissements associés, elle se situe au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sur le bassin Lyon Saint-Étienne.

L'Université de Lyon travaille de concert avec les missions et référents handicap de ses établissements. Alors que ces derniers accueillent les étudiants en situation de handicap et les accompagnent afin que leurs études se déroulent dans des conditions optimales, elle coordonne, valorise et s'inscrit dans des projets transversaux. Elle pilote notamment des actions en lien avec l'académie de Lyon pour faciliter la transition entre le secondaire et le supérieur et anticiper les démarches à mettre en œuvre par les futurs étudiants.

LES ACTIONS HANDICAP À L'UDL

- **Conseiller les établissements** pour le développement de leurs projets relatifs au handicap, **assurer l'interface entre l'enseignement supérieur et le monde extérieur** : les milieux institutionnels, professionnels et associatifs œuvrant dans le handicap.
- **Valoriser les établissements et leurs dispositifs handicap** en interne et en externe, en informant le public des dispositifs existants pour l'accueil des étudiants au sein des établissements de l'Université de Lyon sur le site Lyon Saint-Étienne.

LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ARPEJEH ET L'ACADÉMIE DE LYON

Chaque année au mois de novembre, l'association Arpejeh organise, en partenariat avec l'académie et l'Université de Lyon, un forum découverte des métiers à Lyon, favorisant la rencontre entre élèves en situation de handicap et monde professionnel. Cet événement est l'occasion d'informer les élèves sur les parcours de formation, dont la poursuite des études supérieures. L'association Arpejeh propose également aux étudiants des coachings professionnels, du mentorat et un accompagnement à la recherche de stage alternance ou emploi.

Contacts :

- **Académie de Lyon :**
www.ac-lyon.fr
- **Association Arpejeh :**
www.arpejeh.com

LA COMPENSATION DU HANDICAP DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LES DISPOSITIFS DE COMPENSATION EN ÉTUDES SUPÉRIEURES

Dans l'enseignement supérieur, les compensations ne sont pas automatiques. Elles dépendent d'une démarche volontaire de l'étudiant et de procédures à anticiper. À la fin du lycée, il est important de noter que la prise en compte des besoins de compensation évolue et nécessite le contact simultané auprès de deux interlocuteurs :

- Le référent ou la mission handicap de l'établissement pour la mise en place de compensations pédagogiques (par exemple : aménagement du cursus, temps majoré, aide à la prise de notes…)
- La MDPH pour la mise en place de compensations relatives à la gestion de la vie quotidienne (repas, toilettes…) et au besoin de matériel individuel (plage braille, logiciel adapté…).

Pour ce type d'aide, il est essentiel de déposer une demande de prestation compensatoire du handicap (PCH) à la MDPH, l'année précédant l'entrée dans le supérieur.

LES DÉMARCHES AU LYCÉE

EN CLASSE DE SECONDE

Afin de préparer au mieux leur orientation et leur entrée dans l'enseignement supérieur, les élèves sont invités dès la classe de seconde à contacter les missions handicap des établissements pour s'informer sur :

- Les cursus et les formations ;
- Les aménagements et compensations possibles.

Des professionnels, événements et supports permettent de préparer son orientation. Quelques exemples :

- Les psychologues de l'Éducation nationale « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » (CIO / Collège / Lycée)
- Les journées portes ouvertes de l'enseignement supérieur.
- Les salons (Salon de l'étudiant, Nuit de l'orientation, Atelier Découverte des Métiers…)
- Les sites d'informations sur les métiers et les formations comme l'ONISEP par exemple : www.onisep.fr

Plus d'informations :

• Sur le site etudiant.gouv.fr > Vous conseiller et accompagner > Étudiants en situation de handicap

EN CLASSE DE TERMINALE

Les procédures diffèrent selon les modes d'admission des établissements :

ÉTABLISSEMENTS AVEC ADMISSION SANS CONCOURS

Lors de la saisie des vœux sur la plateforme d'admission Parcoursup (de janvier à mars), **il est primordial que les élèves contactent directement le référent handicap de l'établissement, ou à défaut le directeur.**

Lors de l'inscription définitive dans l'établissement d'affectation, l'élève doit signaler sa situation de handicap auprès des services dédiés afin de pouvoir bénéficier d'**aménagements pédagogiques**.

De manière générale, vous trouverez dans le **dossier d'inscription** de la formation choisie les coordonnées nécessaires à vos démarches.

ÉTABLISSEMENTS AVEC ADMISSION SUR CONCOURS

Conformément à l'Article D351-28 du code de l'éducation, les élèves en situation de handicap qui passent un concours d'entrée ou d'admission peuvent avoir droit à des aménagements.

Sur production d'un certificat médical, des aménagements sont applicables, dans la mesure du possible, par l'organisateur.

Au vu de la situation particulière du candidat et des éléments contenus dans son dossier médical, le médecin produit une attestation précisant les aménagements en matière d'accessibilité physique et matérielle, de secrétariat, d'interprétariat ou de toute autre mesure jugée utile.

L'attestation médicale fait partie intégrante du dossier d'inscription au concours d'admission.

Dans les deux cas :

L'élève peut utiliser une fiche de liaison pour prendre un premier contact avec les référents handicap des établissements d'enseignement supérieur listés dans ce livret.

Cette fiche est disponible sur la plateforme parcoursup.fr

CALENDRIER DES DÉMARCHES
EN ANNÉE DE TERMINALE

DE JANVIER À MARS

| Les élèves de terminale inscrivent leurs vœux sur Parcoursup en prenant contact avec les missions ou les référents handicap des établissements souhaités.

| Parallèlement, ils adressent, si besoin, une demande de PCH à la MDPH de leur circonscription de résidence.

| Pour les établissements avec concours d'entrée, les élèves peuvent demander des aménagements d'épreuves sur production d'un certificat médical.

A PARTIR DE JUIN

| Les élèves en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant peuvent saisir la Commission académique d'accès à l'enseignement supérieur (CAAES) pour le réexamen de leur situation.

ENTRE JUILLET ET SEPTEMBRE

| Lors de leur inscription définitive, les futurs étudiants signalent leur situation de handicap dans leur dossier.

| Ils reprennent contact avec le référent ou la mission handicap de leur établissement.

| Généralement, des aménagements pédagogiques sont proposés en fonction des besoins, suite à la rencontre avec le médecin de médecine préventive.

DURANT L'ANNÉE

| Les étudiants rencontrent le référent handicap afin de faire le point sur le déroulement de leurs études et sur leurs besoins éventuels.

| Ils peuvent le solliciter pour échanger sur les difficultés qu'ils sont susceptibles de rencontrer, y compris pour les demandes adressées à la MDPH.

LES STAGES ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

VÉRITABLES TREMPLINS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les stages font partie intégrante de la formation des étudiants et sont l'un des points forts de la professionnalisation des cursus.

Ils permettent à l'étudiant de découvrir le monde de l'entreprise et des collectivités, d'affiner son projet professionnel et de valider les acquis de sa formation.

UNE INSERTION PROFESSIONNELLE FACILITÉE PAR DES SERVICES DÉDIÉS

Les bureaux d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), ainsi que les référents stage/insertion professionnelle des services, sont les interlocuteurs incontournables de la préparation des stages et de leur réussite.

LES AMÉNAGEMENTS POUR LES STAGES ET L'EMPLOI

Il est nécessaire d'être bénéficiaire de l'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) pour bénéficier de la mise en place d'aménagements.
La majeure partie de ces bénéficiaires possède une Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) qui est attribuée par la MDPH, après l'instruction d'une demande déposée auprès de ses services.

Lors de périodes de stage, l'ouverture de droits à la prestation de compensation de handicap, la perception de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) ou une carte d'invalidité, permettent l'obtention de compensations, au même titre que la RQTH.

LE LOGEMENT EN RÉSIDENCE CROUS

Le Crous de Lyon répond aux besoins des personnes en situation de handicap par l'aménagement de lieux d'accueil et de logements. Il propose 295 logements adaptés répartis dans 35 résidences universitaires, dans le ma métroppole de Lyon, à Saint-Étienne et Roanne :

- 31 chambres adaptées avec sanitaires individuels
- 224 T1 adaptés avec salle de bain aménagée
- 19 T1bis adaptés avec salle de bain aménagée
- 8 studios adaptés avec salle de bain aménagée
- 2 T2 adaptés avec salle de bain aménagée
- 3 T3 adaptés avec salle de bain aménagée

Les logements adaptés aux étudiants en situation de handicap physique et/ou sensoriel sont recensés en détail sur le site du Crous : www.crous-lyon.fr > Logement > Se loger pour l'année > Si vous êtes en situation de handicap.

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez faire une demande de logement adapté en résidence universitaire :

- Constituez votre dossier social étudiant sur : www.messervices.etudiant.gouv.fr

- Téléchargez le dossier de demande de logement adapté sur le site du Crous de Lyon

- Complétez-le et renvoyez-le par mail à handicap@crous-lyon.fr avant le 31 mai de l'année en cours, pour une demande qui concerne une entrée dans le logement à la rentrée suivante.

Les services du Crous de Lyon sont à votre disposition pour échanger sur vos besoins et interrogations afin de vous orienter vers le logement le plus adapté à votre situation (prise en compte de votre budget, de votre lieu d'études, de vos modalités de déplacements…).

Pour tout renseignement :
handicap@crous-lyon.fr
www.crous-lyon.fr

DÉMARCHES ET CONTACTS DANS CHAQUE ÉTABLISSEMENT

UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1

OFFRE PÉDAGOGIQUE

- Sciences et Technologies
- Santé
- STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives)
- Métiers de l'enseignement
- Métiers de l'ingénierie, de l'assurance, de la gestion et du management

COORDONNÉES DE LA MISSION HANDICAP

6, avenue Gaston Berger
Astrée, rez-de-chaussée
69622 Villeurbanne cedex
mission.handicap@univ-lyon1.fr
Tél : 04 72 43 14 77 ou 04 72 44 85 99
Fax : 04 72 43 15 05

Chargée de mission
> Mme Heather HARKER
heather.harker@univ-lyon1.fr

Chargées d'accompagnement et d'accueil
> Mme Sandrine GOURDINE
Assistante de direction
sandrine.gourdine@univ-lyon1.fr

> Mme Fatima EL KARTIT
fatima.el-kartit@univ-lyon1.fr

> Mme Marion IMBAUD-VIGUIER
marion.viguier@univ-lyon1.fr

Coordinateur sport adapté
> M. Nicolas JACQUEMOND
nicolas.jacquemond@univ-lyon1.fr

CONTACT STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE

mission.handicap@univ-lyon1.fr

DÉMARCHES POUR UNE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS

Au début de l'année universitaire, l'étudiant doit venir récupérer un dossier à la Mission Handicap.

En fonction de ses besoins, différentes démarches seront à effectuer.

L'étudiant devra penser à renouveler cette demande chaque année afin que ses aménagements soient reconduits.

SERVICES PROPOSÉS

- Aménagements pour les examens (majoration de temps, secrétaire, salle individuelle…)
- Accompagnement pour les études (photocopies de cours, transcription braille, interprétariat LSF, codage LFPC …)
- Mise à disposition d'une salle de travail (équipée d'un ordinateur et d'un télé agrandisseur) ainsi que d'une salle de repos.
- Adaptation des activités physiques et sportives ordinaires, qu'elles soient ou non obligatoires. Propositions d'activités physiques adaptées.
- Aide à la recherche de stage, d'emploi et à la réorientation en lien avec le Service d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants (SOIE).
- Information sur les bourses doctorales fléchées « handicap ».
- Aide au montage du dossier de demande de Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).

UNIVERSITÉ LUMIÉRE LYON 2

OFFRE PÉDAGOGIQUE

> Arts
> Lettres et Langues
> Sciences humaines et sociales
> Droit
> Économie
> Gestion

COORDONNÉES DE LA MISSION HANDICAP

Campus Porte des Alpes
Maison de l'étudiant (MDE)
1er étage – bureau 112
Accès : tramway T2
arrêt Europe Université
mission.handicap@univ-lyon2.fr
Tél : 04 78 77 31 05

Responsable
> Mme Myrtille PERRIN
myrtille.perrin@univ-lyon2.fr
04 78 77 24 64

Sur le site www.univ-lyon2.fr
choisir l'onglet « Campus »
puis la rubrique « Handicap »

CONTACT STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE

SCUIO-IP
04 78 77 26 04
Sur le site etu.univ-lyon2.fr
choisir l'onglet « Formation » puis
la rubrique « Insertion professionnelle
- Stage et insertion »

DÉMARCHES POUR UNE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Pour toute demande d'information, contactez la Mission Handicap.

Étape 1 : RDV avec le médecin du SSU
L'étudiant devra se munir des documents médicaux récents attestant de son état de santé, son attestation d'aménagements de l'année précédente ou tout autre document utile.

Étape 2 : RDV à la Mission Handicap
L'étudiant doit se munir de l'avis médical rédigé par le médecin du SSU et de l'attestation d'aménagements de l'année précédente ou tout autre document non médical utile.

• Après validation par le Vice-Président en charge de la Formation et de la Vie Étudiante, la Mission Handicap délivre à l'étudiant une Notification d'Aménagement(s).

En cas de difficulté ou de questionnement dans l'attribution des aménagements de compensation et pour veiller à respecter l'égalité du droit et des chances, la Mission Handicap peut réunir l'équipe plurielle pour une harmonisation de l'accompagnement.

Attention, si l'étudiant en situation de handicap souhaite bénéficier d'aménagement pour les examens du premier semestre, il doit impérativement avoir effectué l'ensemble des démarches (rendez-vous au SSU et à la Mission Handicap) le plus rapidement possible et avant fin octobre.

SERVICES PROPOSÉS

Plan d'Accompagnement de l'Étudiant en situation de Handicap - PAEH :
Accompagnement personnalisé des étudiants en situation de handicap tout au long de leur cursus en collaboration avec le SSU et les composantes.

• **Évaluation des besoins et suivi de l'étudiant** (entretien d'évaluation des besoins et suivi chaque fin de semestre tout au long du cursus).

• **Aide à l'accessibilité des campus** (repérage des salles de cours, des lieux de vie et des accès en transport, accès aux ascenseurs…).

• **Aménagement des études** par l'accompagnement de l'étudiant vers l'accès au savoir en cours et en bibliothèque (matériel adapté, aide à la récupération des notes, tutorat, espace adapté proposé en bibliothèque...).

Aménagement des examens en collaboration avec les composantes (temps majoré, utilisation de matériel spécifique, assistance d'un secrétaire…).

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

OFFRE PÉDAGOGIQUE

> Droit
> Sciences politiques
> Économie
> Gestion
> Lettre
> Langues
> Langues appliquées
> Sciences humaines

COORDONNÉES PÔLE HANDICAP ÉTUDIANT

1C avenue des Frères Lumière
CS 78242
69372 Lyon CEDEX 08

Entrées du campus de la Manufacture des Tabacs :
6 rue Pr. Rollet ou 1 av des Frères Lumière
Lyon 8ème

Responsable
> Mme Magali LASTRICANI-JOLIVET
magali.lastricani@univ-lyon3.fr
04 78 78 78 01

Sur le site www.univ-lyon3.fr
choisir l'onglet « CAMPUS » puis l'onglet « Santé / Social / Handicap »

CONTACT STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE

Référente handicap Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle
> Mme Isabelle MAEYHIEUX
isabelle.maeyhieux@univ-lyon3.fr
04 78 78 78 45

Sur le site www.univ-lyon3.fr
choisir l'onglet « FORMATION » puis l'onglet « Orientation et Insertion professionnelle »

En lien direct avec l'équipe plurielle, le Service de Médecine Universitaire, et le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), le Pôle Handicap Étudiant est l'interlocuteur privilégié pour accueillir, informer, conseiller et accompagner les étudiants durant leur année universitaire. Les étudiants se présentent très rapidement au Pôle Handicap afin de renseigner les fiches de liaison et prennent ensuite rendez-vous auprès du Service de Médecine Préventive afin de formuler leur demande d'aménagements. Après l'évaluation des besoins réalisée en équipe plurielle, des mesures d'accompagnement pourront être proposées.

SERVICE D'ACCUEIL

Des permanences d'accueil sont réalisées durant lesquelles les étudiants ont accès au bureau d'accueil général, à la salle de travail individuel, à l'espace multiservices d'aide à la vie quotidienne composé d'une salle de repos et d'une salle de repas.

ACCOMPAGNEMENT AUX ÉTUDES

Aides humaines

- Accès au contenu des cours (récupération des cours, preneurs de notes, etc.)
- Relais auprès des secrétariats et enseignants
- Assistance aux études (accompagnement à la B.U, etc.)
- Aide au repérage des locaux
- Etc.

Aides techniques

- Un téléagrandisseur fixe à disposition des étudiants
- La possibilité de faire des photocopies
- Bureau d'adaptation de document et de transcription braille interne à l'université pour les sujets d'examens ou supports de cours distribués par les enseignants
- Aménagement pour l'accessibilité au bâti (clés ascenseur, demande de changement de salles si réalisable)

ACCOMPAGNEMENT POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

En liaison avec le Bureau d'Aide à l'insertion professionnelle de l'université, le Pôle Handicap Étudiant fait le relais entre les étudiants handicapés et les organismes d'insertion professionnelle, par voie d'affichage, diffusion via courriels ou courriers pour tout ce qui concerne les demandes de stages, recherche de contrat en alternance, jobs d'été, etc.

UNIVERSITÉ JEAN MONNET

UNIVERSITÉ DE LYON

UNIVERSITÉ JEAN MONNET SAINT-ÉTIENNE

OFFRE PÉDAGOGIQUE

- Arts
- Lettres
- Langues
- Sciences humaines et sociales
- Droit
- Économie
- Gestion
- Sciences
- Technologies
- Santé

CONTACTS HANDICAP

BUREAU ACCUEIL HANDICAP

Maison de l'Université
10 rue Tréfilerie
42023 Saint-Étienne Cedex 02
accueilhandicap@univ-st-etienne.fr

Coordinatrice
> Mme Emmanuelle VOLLE
emmanuelle.volle@univ-st-etienne.fr
04 77 42 17 22

Sur le site www.univ-st-etienne.fr choisir l'onglet « Vie étudiante » puis la rubrique « Études et handicap »

SERVICE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE UNIVERSITAIRE

Maison de l'Université
10 rue Tréfilerie
42023 Saint-Étienne Cedex 02
04 69 66 11 00

CONTACT STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE

SERVICE CAP AVENIR

capavenir@univ-st-etienne.fr
04 77 42 17 16
http://capavenir.univ-st-etienne.fr/

DÉMARCHE POUR UNE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Étape 1 : Dès son inscription à l'université, ou durant l'année de terminale, l'étudiant contacte le Bureau accueil handicap (BAH) afin de faire une demande d'aménagements (dossier à remplir). Lors de ce premier rendez-vous, une rencontre avec le service social est également proposée selon les besoins de l'étudiant (MDPH, logement, transport, Crous).

Étape 2 : L'étudiant prend rendez-vous auprès du service de Médecine préventive universitaire MPU : un avis médical précisant les aménagements sera alors proposé.

Étape 3 : L'étudiant rencontre à nouveau le BAH pour la mise en place des aménagements avec les documents nécessaires : avis médical du médecin + dossier de demande d'aménagement complété.

Étape 4 : Une notification de décision d'aménagement d'examens est transmise à l'étudiant par sa composante.

Attention : La demande d'aménagement doit se faire avant le 10 novembre pour le 1er semestre et avant le 15 février pour le 2nd semestre. Elle est à renouveler chaque année universitaire.

SERVICES PROPOSÉS EN FONCTION DE LA SITUATION INDIVIDUELLE

ACCOMPAGNEMENT AUX ÉTUDES

Aménagement du cursus

Aides humaines

- Aide à la prise de notes
- Soutien pédagogique
- Aide aux déplacements sur le campus
- Aide à la communication

Aides techniques

- Carte de photocopies
- Prêt temporaire de matériel spécifique : PC portables, logiciels spécifiques, dictaphones, clés USB)
- Adaptation de documents (numérisation, transcription braille)
- Mise à disposition du logiciel Openbook à la bibliothèque du campus Tréfilerie
- Visite accessibilité campus

AMÉNAGEMENT POUR LES EXAMENS

- Temps majoré
- Adaptation des sujets
- Assistance d'un secrétaire
- Prêt de matériel spécifique
- Salle individuelle

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

UNIVERSITÉ DE LYON

ENS DE LYON

OFFRE PÉDAGOGIQUE

> Mathématiques et applications
> Informatique fondamentale
> Sciences de la matière
> Biologie
> Sciences de la terre
> Lettres et Arts
> Langues
> Sciences humaines
> Sciences sociales

CONTACT HANDICAP ÉTUDIANT

Site Jacques Monod
46, allée d'Italie
69007 Lyon

> M. Thibaut CHAMBRIARD
Chargé de mission handicap
thibaut.chambriard@ens-lyon.fr
04 26 23 39 81

Sur le site www.ens-lyon.fr choisir l'onglet « CAMPUS » puis rubrique « En pratique » puis onglet « Santé et handicap »

ÉCOLE CENTRALE DE LYON

OFFRE PÉDAGOGIQUE

> Diplôme d'ingénieurs généralistes
> Masters en Sciences et Techniques
> Doctorats

CONTACT HANDICAP

36, avenue Guy de Collongue
69134 Ecully cedex

> M. Christophe GUIBERT
christophe.guibert@ec-lyon.fr
04 72 18 63 47

Sur la page d'accueil du site
www.ec-lyon.fr choisir l'onglet « CAMPUS »
puis la rubrique « Vie de campus »
puis l'onglet « Handicap »

CONTACT STAGES

> Mme Viviane BONTRON
viviane.bontron@ec-lyon.fr
04 72 18 65 85

Sur le site www.ec-lyon.fr
choisir l'onglet « Entreprises »
puis « Recrutez des centraliens »

INSA LYON

UNIVERSITÉ DE LYON

INSA INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES LYON

OFFRE PÉDAGOGIQUE

9 spécialités

- > Biosciences
- > Génie civil et Urbanisme
- > Génie Electrique*
- > Génie Energétique et Environnement
- > Génie Mécanique*
- > Génie Industriel
- > Informatique*
- > Sciences et Génie des Matériaux
- > Télécommunications Services et Usages*

** formations possibles aussi en alternance*

CONTACT HANDICAP

20, avenue Albert Einstein
69621 Villeurbanne Cedex

> Mme Eliane ROUPIE
cellule.handicap-etudiants@insa-lyon.fr
04 72 43 74 80

https://institut-gaston-berger.insa-lyon.fr/content/handicap

CONTACT STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE

carrieres@insa-lyon.fr

Sur le site www.insa-lyon.fr
choisir l'onglet « Vie du campus »
puis la rubrique « Espace Carrières »

DÉMARCHES POUR UNE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Pour permettre la mise en place des aménagements nécessaires, l'étudiant doit contacter dès que possible :
- la responsable de la Cellule Handicap Étudiants, en charge de la coordination et de la mise en œuvre du plan d'accompagnement personnalisé.
- le médecin des élèves qui proposera les aménagements pour l'année en cours.

SERVICES PROPOSÉS

Aménagements de la scolarité

- Aménagement de la durée du cursus
- Aides humaines (prise de notes, tutorat…)
- Aides techniques (prêt de matériel spécifique…)
- Education Physique et Sportive adaptée
- Examens (temps majoré, secrétaires…)

Aménagements de la vie sur le campus :

- Locaux et salles d'enseignement
- Bibliothèque
- Résidences
- Restauration

SCIENCES PO LYON

OFFRE PÉDAGOGIQUE

> Histoire
> Science politique
> Droit
> Économie
> Langues
> Nouvelles technologies

CONTACT HANDICAP

14, avenue Berthelot
69007 Lyon

> M. Christophe MARQUES
christophe.marques@sciencespo-lyon.fr
04 37 28 38 17

CONTACT STAGES / INSERTION PROFESSIONNELLE

Pôle Formation continue et Insertion professionnelle
> M. Marcello DE CARO
stage.insertionpro@sciencespo-lyon.fr

CONTACT ORIENTATION

Pôle Etudes
> Mme Laure CHEBBAH-MALICET
laure.chebbah-malicet@sciencespo-lyon.fr
04 37 28 38 23

www.sciencespo-lyon.fr

VETAGRO SUP

UNIVERSITÉ DE LYON

VetAgro Sup

OFFRE PÉDAGOGIQUE

> Médecine et chirurgie des animaux
> Qualité et sécurité des aliments
> Génie biologique animal et biopathologie comparée

CONTACT HANDICAP

Direction de l'enseignement et de la vie étudiante (DEVE)

Responsable

> Mme Hélène AGUESSE
scolarite.veto@vetagro-sup.fr

> Mme Jeanne-Marie BONNET-GARIN
jeanne-marie.bonnet@vetagro-sup.fr
04 78 87 26 41

Sur le site www.vetagro-sup.fr
choisir l'onglet « L'institut » puis
la rubrique « Missions handi'cap »

CONTACTS STAGES

1re et 3e années :
> Mme Marie BOUVET

2e année :
> Mme Pauline LAMURE

4e année :
> Mme Dominique PORTAL

5e année :
> Mme Virginie MONTEUX

Étrangers :
> Mme Clémence NADER

scolarite.veto@vetagro-sup.fr
04 78 87 25 04

SERVICES PROPOSÉS

• Boucle amplificatrice pour les personnes malentendantes
• Étiquettes en braille pour l'identification des services
• Rampe d'accès au restaurant universitaire
• Bornes audio pour le repérage des trajets
• Ascenseurs accessibles
• Places de parking réservées
• Plan tactile en relief et en braille avec indications sonores
• Cheminements balisés dans l'école
• Bandes de guidage au sol
• Éclairages
• Portes automatiques
• Chambres de résidence accessibles

ENTPE

UNIVERSITÉ DE LYON

ENTPE
L'école de l'aménagement durable des territoires

OFFRE PÉDAGOGIQUE

École d'ingénieurs de l'aménagement durable des territoires

- Construction
- Travaux publics
- Habitat
- Environnement
- Transports
- Urbanisme
- Politique de la ville

CONTACT HANDICAP

3, rue Maurice Audin
69518 Vaulx-en-Velin cedex

> M. Fabien BEROUD
fabien.beroud@entpe.fr
04 72 04 70 12

CONTACTS STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE

BUREAU DES STAGES

> Mme Danielle JACQUES
(1re et 2e années)
danielle.jacques@entpe.fr
04 72 04 70 40

Sur le site www.entpe.fr choisir l'onglet « Formations » puis la rubrique « Stages et TFE »

ENISE – ÉCOLE NATIONALE D'INGÉNIEURS DE SAINT-ÉTIENNE

UNIVERSITÉ DE LYON

CENTRALELYON ENISE

OFFRE PÉDAGOGIQUE

> Génie civil
> Génie mécanique
> Génie physique

CONTACT HANDICAP

58, rue Jean Parot
42100 Saint-Étienne

> Mme Myriam GAILLARD
Infirmière scolaire
myriam.gaillard@enise.fr
04 77 43 84 18
06 86 87 80 14

CONTACT STAGES POUR LE GÉNIE MÉCANIQUE ET LE GÉNIE CIVIL

Secrétariat
> Mme Véronique SENECAL
veronique.senecal@enise.fr

ENSSIB - ÉCOLE NATIONALE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHÈQUES

OFFRE PÉDAGOGIQUE

> 5 masters
et 1 diplôme d'établissement

LES MASTERS

À Lyon - Villeurbanne, l'Enssib offre :
- Quatre parcours de master sous la mention « Sciences de l'information et des bibliothèques ». Ils couvrent les champs et les métiers du traitement et de l'exploitation de l'information documentée et les métiers des bibliothèques et de la documentation.

• **Master 2 - Archives numériques (ARN)**

• **Master 2 - Informatique scientifique et technique (SIBIST) co- accrédité avec l'Université Claude Bernard Lyon 1**

• **Master 2 - Politique des bibliothèques et de la documentation (PBD)**

• **Master 2 – publication numérique (PUN)**

- Un parcours de master sous la mention « Histoire, civilisation, patrimoine » qui couvre les champs et les métiers de l'histoire du livre et des bibliothèques.

• **Master 1 et 2 Cultures de l'écrit et de l'image (CEI)**

Les masters sont accessibles à tout étudiant titulaire d'une licence (sur dossier et sans concours).

Plus d'informations sur le site www.enssib.fr onglet « l'offre de formation » puis rubrique « Masters »

• **Un diplôme d'établissement Cadre opérationnel des bibliothèques et de la documentation (cobd)**

CONTACT HANDICAP

17/21, boulevard du 11 novembre 1918
69623 Villeurbanne cedex

> Mme Sabine COMTE
sabine.comte@enssib.fr
04 72 44 15 54

CONTACT STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE

BUREAU DES STAGES ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

> Mme Liliane MIREMONT
liliane.miremont@enssib.fr
04 72 44 43 51

Sur le site www.enssib.fr, choisir l'onglet « l'offre de formation » puis la rubrique « les stages des élèves et étudiants »

ENSATT – ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE

OFFRE PÉDAGOGIQUE

> Jeu
> Administration du spectacle vivant
> Atelier Costume
> Conception Costume
> Direction Technique
> Écriture Dramatique
> Conception Lumière
> Mise en scène
> Scénographie
> Conception sonore
> Parodos - parcours de réussite

CONTACT HANDICAP

4, rue Sœur Bouvier
69005 Lyon

> Mme Cathy PRAEGER
cathy.praeger@ensatt.fr

CONTACT STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE

> Mme Géraldine MERCIER
geraldine.mercier@ensatt.fr

Toutes les formations dispensées à l'ENSATT sont accessibles uniquement par concours.

concours@ensatt.fr

EMLYON BUSINESS SCHOOL

OFFRE PÉDAGOGIQUE

- Programme Bachelor (Global BBA)
- Programme Grande Ecole
- 8 Mastères spécialisés
- MSc in Digital Marketing & Data Science
- MSc in Finance
- MSc in Health Management & Data Intelligence
- MSc in Global Innovation & Entrepreneurship
- MSc in High-End Brand Management
- MSc in International Hospitality Management
- MSc in Luxury Management & Marketing
- MSc in Sports Industry Management
- MSc in Strategy & Consulting
- MSc in Supply Chain & Purchasing Management
- Programmes MBA
- PhD
- Programme Général de Management

CONTACT HANDICAP

23, avenue Guy de Collongue
69130 Ecully

Direction RSE

> Mme Virginie GARCIAS
Référente handicap
handicap@em-lyon.com
04 72 18 29 34

CONTACT STAGES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Service carrière
careercenter@em-lyon.com

IPL – INSTITUT POLYTECHNIQUE DE LYON

L'IPL fédère 4 établissements : **CPE Lyon, ECAM LaSalle, ISARA, ITECH**

Il convient de contacter en priorité la référente handicap indiqué pour l'établissement concerné et de ne solliciter La Déléguée Générale de l'IPL qu'en cas d'échec dans cette prise de contact.

Contact général pour l'IPL
Déléguée générale IPL
> Mme Nicoletta Di Bartolomeo
contact@ipl.fr
04 72 41 08 28

CPE LYON

OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > 5 diplômes d'ingénieurs
- > Chimie génie des procédés
- > Génie des procédés industriels*
- > Sciences du numérique
- > Informatique et réseaux de communication*
- > Informatique et cyber sécurité*

**Formations en alternance*

CONTACT HANDICAP

Domaine scientifique de la Doua
Bâtiment Hubert Curien
43, boulevard du 11 Novembre 1918
BP 82077, 69616 Villeurbanne cedex

> Mme Claire DESROCHES
claire.desroches@cpe.fr
04 72 43 16 67

CONTACT STAGES

> Mme Christine LIATARD
christine.liatard@cpe.fr
04 72 43 17 10

Sur le site www.cpe.fr
choisir l'onglet « Formation »
puis la rubrique « Les stages »

CONTACT INSERTION PROFESSIONNELLE

> Mme Laure FORGEOT D'ARC
laure.forgeot-darc@cpe.fr
04 72 43 17 12

ECAM LASALLE

OFFRE PÉDAGOGIQUE

> Ingénieur ECAM Arts et Métiers
> Ingénieur ECAM Spécialité Efficacité énergétique et Management des installations (EEM)
> Formation ECAM Spécialité Génie Industriel et Mécanique (GIM)
> Mastère Spécialisé Manager de l'Amélioration Continue
> Ingénieur ECAM Engineering Spécialité Génie Industriel (Formation dispensée exclusivement en anglais)
> Mastère Spécialisé® Management de la Transition Énergétique (en partenariat avec l'EM Lyon)

CONTACT HANDICAP

40, montée Saint Barthélémy
69321 Lyon cedex 05

> Mme Lydie Bouillet
lydie.bouillet@ecam.fr
04 72 77 06 49

CONTACT STAGES

> Mme Audrey BALTZLI
audrey.baltzli@ecam.fr
04 72 77 06 82

CONTACT INSERTION PROFESSIONNELLE

> Mme Audrey BALTZLI
audrey.baltzli@ecam.fr
04 72 77 06 82

Sur le site www.ecam.fr
choisir l'onglet « Entreprises »
puis la rubrique « Recruter »

ISARA LYON

OFFRE PÉDAGOGIQUE FORMATION INGÉNIEUR

> Agronomie
> Innovation
> Environnement
> Alimentation

CONTACT HANDICAP

23, rue Jean Baldassini
69364 Lyon Cedex 07

> M. Alain GAY
agay@isara.fr
04 27 85 85 41

CONTACTS STAGES

> 1re année
Mme Josiane BROYER
jbroyer@isara.fr
04 27 85 85 17
> 2e année
Mme Nathalie LAURENT
nlaurtent@isara.fr
04 27 85 85 53
> 4e année
Mme Gwenaële LECOMTE
glecomte@isara.fr
04 27 85 85 69
> 5e année (MFE)
Mme Valérie CHOFFEZ
vchoffez@isara.fr
04 27 85 86 69

CONTACT INSERTION PROFESSIONNELLE

ASSOCIATION DES INGÉNIEURS - ISARA

Permanente de l'association
> Mme Isabelle GAGNAIRE
igagnaire@isara.fr
04 27 85 86 00

ITECH

ITECH
ÉCOLE D'INGÉNIEURS
FORMATION - RECHERCHE

OFFRE PÉDAGOGIQUE

ITECH-Lyon forme dans les domaines :

> Des matériaux plastiques, textiles, composites
> De la chimie à travers les peintures, encres, adhésifs, la cosmétique
> Du cuir et ses utilisations (chaussures, maroquinerie)

CONTACT HANDICAP

87, chemin des Mouilles
69134 Ecully cedex
www.itech.fr

> Mme Marine GIRONA
marine.girona@itech.fr
04 72 18 01 53

CONTACT STAGES

Chargées des stages en France

> Mme Myriam LAURENT
> Mme Marine GIRONA
secretariat.scolarite@itech.fr
04 72 18 04 80 (standard)

Chargés des stages à l'international

> Mme Nathalie PINTON
nathalie.pinton@itech.fr
04 72 18 04 80

> M. Benjamin JONES
benjamin.jones@itech.fr

CONTACTS INSERTION PROFESSIONNELLE

> Mme Aurélie ACCAREL
aurelie.accarel@itech.fr
04 72 18 04 80

Sur le site www.itech.fr
choisir l'onglet « Entreprises »
puis la rubrique « Stages »

ENSAL – ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON

ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
'ARCHITECTURE
LYON

OFFRE PÉDAGOGIQUE

- Diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence
- Diplôme d'État d'architecte conférant le grade de Master
- Master Ville et environnements urbains – Parcours "territoires fluviaux en projet"

CONTACT HANDICAP

3, rue Maurice-Audin
BP 170
69512 Vaulx-en-Velin cedex

> Mme Elisabeth EPIS
elisabeth.epis@lyon.archi.fr
04 78 79 57 24

CONTACT STAGES

> Mme Nicole ARNAUD
nicole.arnaud@lyon.archi.fr
04 78 79 50 54

> Mme Marie Pierre MARCHAND
marie-pierre.marchand@lyon.archi.fr
04 78 79 50 68

> Mme Marie-Louise MORAN
marie-louise.moran@lyon.archi.fr
04 78 79 57 26

ENSASE – ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE SAINT-ÉTIENNE

ENSASE st-etienne.archi.fr

OFFRE PÉDAGOGIQUE

- Diplôme d'études en architecture valant grade de Licence 3
- Diplôme d'État d'architecte valant grade de Master 2
- Mention de Master « Ville et environnements urbains », parcours Espaces Publics, accréditée par l'Université de Lyon
- Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)
- Doctorat Arts mention « Architectures, images, formes » en collaboration avec l'Université Jean Monnet

CONTACT HANDICAP

1, rue Buisson, BP 94
42003 Saint-Étienne cedex 1

> Mme Morgane BEDIEE
morgane.bediee@st-etienne.archi.fr
04 77 42 35 49

ENTRE NORME ET RÉCIT, L'ARCHITECTURE (SE) REND ACCESSIBLE, (SE) PARTAGE

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne, établissement recevant du public, respecte les règles d'accessibilité aux personnes handicapées et notamment à la loi n° 2005-102 du 11 février 2005. Jacques Porte, architecte-urbaniste en chef de l'État, directeur de l'ENSASE, a souhaité que son établissement applique dès maintenant toutes les normes en vigueur.

« L'accueil des personnes en situation de handicap est une obligation sociétale. (…). L'ENSASE, qui promeut l'architecture pour tous, se doit d'être accessible à tous, cette exemplarité est seule compatible avec les valeurs d'exigence et de responsabilité que l'école entend transmettre à ses étudiants. »

INSTITUT CATHOLIQUE DE LYON

UCLy
LYON CATHOLIC UNIVERSITY

OFFRE PÉDAGOGIQUE

- Théologie et sciences religieuses
- Philosophie
- Psychologie
- Droit
- Lettres modernes
- Langues
- Sciences : biologie, sciences de la vie
- Sciences avec accès à la santé

CONTACT HANDICAP

Chargée de mission handicap
> Mme Angélique HENAULT
ahenault@univ-catholyon.fr
mission.handicap@univ-catholyon.fr

Coordonnatrice du Pôle Santé
> Mme Véronique FAYOLLE
pole.sante@univ-catholyon.fr

Sur le site www.ucly.fr choisir
« Vie étudiante » puis « Santé/Handicap »
dans « Service aux étudiants »

CONTACT STAGES / INSERTION PROFESSIONNELLE

Il n'existe pas de service stage ou insertion professionnelle centralisé. Il faut prendre contact avec chaque faculté, école ou établissement afin d'obtenir les informations nécessaires.

SERVICES PROPOSÉS

La mission handicap est incluse dans le Pôle Santé dédié aux étudiants.

- Accessibilité des locaux sur les 2 campus
- Aménagement des études et des examens
- Accompagnement personnalisé
- Étudiants preneurs de notes
- Temps majoré
- Relation facilitée avec les écoles

MINES SAINT-ÉTIENNE

OFFRE PÉDAGOGIQUE

École d'ingénieurs en :
- > Matériaux
- > Microélectronique
- > Procédés
- > Environnement
- > Génie industriel
- > Informatique
- > Ingénierie
- > Santé

Rattachée à l'Institut Mines-Télécom, sous tutelle du ministère de l'Industrie, l'École des Mines de Saint-Étienne figure parmi les plus prestigieuses écoles d'ingénieurs généralistes de France. Dédiée à la formation d'ingénieurs de haut niveau et à la recherche orientée industrie, sa mission est d'accompagner le développement de ses étudiants et des entreprises au travers d'une large gamme de cursus et de domaines de recherche. Elle évolue dans un contexte international très développé et participe à de nombreux échanges et partenariats universitaires et industriels sur les différents continents.

CONTACT HANDICAP

158, cours Fauriel
42023 Saint-Étienne cedex 2

Préfète des études & responsable de la mission diversité [autonomie-handicap, égalité f.h, ouverture sociale]
> Mme Hélène PANGOT
helene.pangot@emse.fr
04 77 49 97 20

CONTACT STAGES / INSERTION PROFESSIONNELLE

Pôle professionnalisation
> M. Laurent PERIER-CAMBY
perier@emse.fr
04 77 49 97 26

Stage
> Mme Joséphine DRAPIER
josephine.drapier@emse.fr
04 77 42 02 44

CNSMD – CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR MUSIQUE ET DANSE DE LYON

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR MUSIQUE ET DANSE DE LYON

OFFRE PÉDAGOGIQUE

> Études musicales
> Études chorégraphiques

CONTACT HANDICAP

3, quai Chauveau
CP 120
69266 Lyon cedex 09

scolarite@cnsmd-lyon.fr
concours@cnsmd-lyon.fr
04 72 19 26 26

Responsable du service des études
> Mme Cécile HUIN
04 72 19 26 06

Référente handicap du service des études
> **Mme Stéphanie MARCHAND-VALAT**
stephanie.marchand@cnsmd-lyon.fr
04 72 19 26 36

ESADSE – ECOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DESIGN SAINT-ÉTIENNE

Ecole supérieure d'art et design Saint-Etienne

OFFRE PÉDAGOGIQUE

> Arts
> Design
(DNA, DNSEP, Master, DSRD, Doctorat)

Faisant partie de l'établissement public de coopération culturelle Cité du design – École Supérieure d'art et design, l'école supérieure d'art et design de Saint-Étienne est un établissement d'enseignement supérieur artistique agréé par le ministère de la Culture. Elle propose deux cycles de 5 ans d'études en art et design sanctionnés par des diplômes nationaux et un troisième cycle en design. Comptant une quarantaine de professeurs et assistants d'enseignements pour plus de 350 étudiants, elle s'appuie sur la cité du design, avec laquelle elle partage divers équipements, compétences et organise la Biennale Internationale de Design.
Ce déploiement unique en France permet aux étudiants de l'ESADSE d'être impliqués dans des projets de recherche et partenariats d'envergure qui donnent une coloration toute particulière au déroulement de leur formation.

CONTACT HANDICAP

3, rue Javelin Pagnon
42048 Saint-Étienne cedex 1

scolarite@esadse.fr
infos@esadse.fr
04 77 47 88 00

CONTACT STAGES / INSERTION PROFESSIONNELLE

Services des Relations extérieures
relationsexterieures@esadse.fr

SERVICES PROPOSÉS

• Aménagement pour l'accessibilité au bâti (clés ascenseurs, rampes d'accès, places de parking)

• Prêt temporaire de matériels spécifiques : PC portable, Clés USB

ECOLE DE LA COMEDIE DE SAINT-ÉTIENNE

LA COMÉDIE
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL | ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DRAMATIQUE
SAINT-ÉTIENNE

OFFRE PÉDAGOGIQUE

> DNSPC Diplôme National Supérieur de Comédien
> Diplôme d'Etat de professeur de théâtre : VAE | formation initiale et continue
> Préparation aux concours d'entrée dans les écoles supérieures d'art dramatique – Classe préparatoire intégrée

L'École de la Comédie est l'une des six écoles nationales supérieures d'art dramatique en France à être installée au cœur d'un théâtre de création : La Comédie de Saint-Étienne – Centre dramatique national (CDN). Depuis 2008, elle est habilitée par le ministère de la Culture et de la Communication à délivrer le Diplôme national supérieur professionnel de comédien. L'École de la Comédie recrute par concours deux années sur trois une promotion d'une dizaine d'élèves-comédiens qui suivent une formation de trois ans.

La classe préparatoire intégrée, lancée à la rentrée 2014-2015 dans le cadre du programme Égalité des chances développé par l'école, est à destination des jeunes gens de 18 à 23 ans issus de la diversité culturelle, sociale et géographique en Auvergne-Rhône-Alpes en vue de les préparer aux concours des douze écoles nationales supérieures d'art dramatique en France.
L'Ecole de la Comédie est habilitée depuis 2016 à délivrer le diplôme d'État de professeur de théâtre. Il est accessible par la formation initiale ou continue ou par la validation des acquis de l'expérience.
https://ecole.lacomedie.fr

CONTACT HANDICAP

Place Jean Dasté
42000 SAINT-ETIENNE

> Mme Séverine BERGER
adminecole@lacomedie.fr

CONTACT INSERTION PROFESSIONNELLE

> > Mme Lilia JATLAOUI
formation@lacomedie.fr

© Edition 2022 / photo couverture © simonkr - iStock / photos page 4 © Nicolas Robin, page 5 © académie de Bordeaux / mise en page : m.glavanovic@orange.fr

UNIVERSITÉ
DE LYON

ACADÉMIE
DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Crous
Lyon

CONTACT

Université de Lyon
92, rue Pasteur - CS30122
69361 Lyon cedex 07
04 37 37 26 93

handicap@universite-lyon.fr
www.universite-lyon.fr

facebook.com/UdLUniversitedeLyon

twitter.com/UniversiteLyon

youtube.com/user/UniversiteDeLyon

instagram.com/universite_de_lyon